



Avec le soutien des villes d'AVRILLE et BEAUCOUZE
CLUB D'ESCALADE affilié à la FFME et agréé
JEUNESSE et SPORT N° 49/5 (ASA) et N°49/S121 (SCB)
L'ASA est labellisé sport santé et club et école d'escalade FFME

Lieux d'entraînements :
COSEC Hélène Boucher (gymnase près de la piscine) Avenue de la Ronde 49240 AVRILLE
 Bus n°3 - arrêt Brassens ou tram - arrêt : Bois du Roy

Complexe Jacques Aubineau, Salle Félix Mathey
 2 av de la Grange aux Belles 49070 BEAUCOUZE
 Bus n°4 – arrêt : Bourg de Paille

Renseignements :
 SITE INTERNET : <http://asaescalade.fr>
 06.11.25.53.77 (administratif)
 06.88.75.00.10 (technique)

Réinscriptions ASA et SCB :
 Samedi 16 juin 2018 de 10h à 13h
 Salle Spinozi complexe Jacques Aubineau à Beaucouzé
Portes ouvertes et inscriptions ASA et SCB
 Samedi 1er septembre 2018 de 9h à 13h
 au Cosec Hélène Boucher d'Avrillé

Début des activités : lundi 10 sept 2018



Le club propose :

- Un cours par semaine avec des encadrants diplômés FFME et un Brevet d'Etat Escalade.
- L'accès libre aux permanences pour les non débutants sur les murs d'Avrillé et de Beaucouzé chaque semaine en présence d'un grimpeur expérimenté.
- Un calendrier de sorties encadrées en salle et sur des falaises de la région.
- Une sortie dans un grand site d'escalade pour le pont de l'Ascension et une sortie alpinisme en juillet.
- L'encadrement et la participation aux compétitions.
- Le prêt de matériel pendant les séances et les sorties du club, excepté les chaussons d'escalade qui sont personnels.
- Démontage et ouverture des voies pendant les vacances scolaires sauf Noël.
- Des formations : initiateur, entraîneur, ouvrier, juge, arbitre...
- Des stages de découverte et perfectionnement pendant les vacances scolaires.
- Sport Santé: ces séances s'adressent à toute personne qui souhaite avoir une activité physique à titre préventif ou à titre curatif après une maladie, un accident.

Jeunes

Cours Loisir : tous niveaux

Ma	17h15 / 18h30	2010	Avrillé
Me	13h30 / 15h00	2008/09	Avrillé
Me	15h00 / 16h30	2006/07	Avrillé
Me	16h30 / 18h00	2004/05	Avrillé
Je	17h15 / 18h30	2011	Avrillé
Ve	17h30 / 19h00	2007/08	Avrillé
Ve	19h00 / 20h30	2000/03	Avrillé
Ve	18h00 / 19h30	2006/07	Beaucouzé
Ve	19h30 / 21h00	2000/03	Beaucouzé
Sa	10h00 / 11h15	2011	Beaucouzé
Sa	11h15 / 12h30	2010	Beaucouzé
Sa	14h00 / 15h30	2008/09	Beaucouzé
Sa	15h30 / 17h00	2006/07	Beaucouzé
Sa	17h00 / 18h30	2004/05	Beaucouzé

Cours Perfectionnement :

Me	18h00 / 19h30 et Sa	9h30 / 11h (3h)	2003/2009	Avrillé
----	---------------------	-----------------	-----------	---------

Jeunes et adultes

Cours Compétition : (5h30)

Ma	18h30/20h30, Je	18h30/20h30 et	12 ans et +	Avrillé
Sa	11h/12h30			

Adultes

Cours Initiation : débutant 6 x 1h30 puis perm

Lu	18h00 / 19h30	Avrillé
Lu	19h00 / 20h30	Beaucouzé
Ve	12h00 / 13h30	Avrillé
Sa	13h30 / 15h	Avrillé

Sport Santé :

Je	15h30 / 17h00	Avrillé
----	---------------	---------

Cours Loisir : tous niveaux

Lu	19h30 / 21h00	Avrillé
Me	21h00 / 22h30	Beaucouzé
Ve	21h00 / 22h30	Beaucouzé

Cours Niveau 1 :

Me	21h00 / 22h30	Avrillé(4c en tête requis)
Je	21h00 / 22h30	Beaucouzé (tous niveaux)
Ve	20h30 / 22h00	Avrillé (débutant)

Cours Niveau 2 : 5b en tête requis

Me	19h / 21h	Beaucouzé
Je	20h30 / 22h30	Avrillé

Cours Niveau 3 : 6a en tête requis

Ma	20h30 / 22h30	Avrillé
----	---------------	---------

Permanences : non débutant

Lu	18h00 19h30	Avrillé (après les 6 séances initiation)
Lu	20h30 / 22h30	Beaucouzé
Ma	20h30 / 22h30	Beaucouzé
Me	12h00 / 13h30 et 19h30 / 21h00	Avrillé
Je	19h00 / 21h00	Beaucouzé
Sa	15h00 / 17h00	Avrillé
Di	10h00 / 12h00	suivant planning

ASA et SCB ESCALADE
TARIFS ADHESION 2018/2019

□ La licence et l'assurance à la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME) sont comprises dans nos tarifs.

Cours	Loisir	Niveau 1	Niveau 2 et 3 perfectionnement	Compétition
Jeunes	155 € (1h30)	185€	200€	235 €
Adultes	165 € (1h30)	(1h30)	N2 et N3 (2h) Perf (3h)	(5h30) 12 ans et +

Cycle 6 sem. Initiation + permanences : 150 €
Permanences seules : 135 €
Sport Santé : 135€

- Réduction famille de 10€ à partir du 3^{ème} inscrit le même jour
 Inscription en cours d'année : réduction de 5€ par mois écoulé à compter du mois de novembre.

- Chèques vacances ou coupons sports acceptés mais uniquement de l'ANCV et lors du règlement de l'inscription.

● **CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE POUR DEBUTER L'ACTIVITE** avec mention « aptitude à la compétition » pour accéder aux différents murs du département

● **PORT DE LA LICENCE sur le baudrier ou le sac à magnésie**